

FACTURE N° 6040001
N/REF : 13/03/2026 12H25 C:000724 I:01727

V/Appel du Vendredi 13/03/2026 a 12H25

GUYOT INDUSTRIE

**ZI DE KEROLZEC
29600 ST MARTIN DES CHAMPS**

IMMEUBLE : KEROLZEC
ZI DE KEROLZEC
29600 ST MARTIN DES CHAMPS

Guipavas, le 01 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : LIEU DIT KEROLZEC - SAINT MARTIN DES CHAMPS
MOTIF : DEBOUCHAGE
Donneur d'ordre : M. Y. LE GOFF

INTERVENTION DU 13/03/2026
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DEBLOCAGE ET CONTROLE DU FLOTTEUR DU SEPARATEUR A HYDROCARBURES
CONTROLE : BON ECOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL
NOUS VOUS FACTURONS UNIQUEMENT NOTRE DEPLACEMENT

OBSERVATIONS : SB AB Email envoyé le 01/04/26 a 09H17 M. Y. LE GOFF
SB AB Email envoyé le 30/03/26 a 08H50 M. Y. LE GOFF
SB AB Email envoyé le 24/03/26 a 13H25 M. Y. LE GOFF

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Déplacement personnel + matériel	Pro 1	110,00	110,00
TOTAL H.T.				110,00
T.V.A. a 20,00%				22,00
TOTAL T.T.C.En EURO				132,00

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008).
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.
TVA acquittée sur les encaissements.